Extentia Plus

→ GARANTIES 2024

	Solution allégée ↓ Niveau 1	Solution recommandée ↓ Niveau 2	Solution renforcée ↓ Niveau 3
MODULE OPTIQUE, AIDES AUDITIVES ET APPAREILLAGES			
Equipement complet d'optique médicale (monture + verres) ou lentilles correctrices remboursées ou non	100€ / an	150€ / an	200€ / an
Bonus fidélité *	+50 € / an	+50 € / an	+50 € / an
Chirurgie correctrice refusée par le Régime Obligatoire.	200€ / an	250€ / an	300 € / an
Bonus fidélité *	+100 € / an	+100 € / an	+100 € / an
Petits appareillages	-	50€ / an	75€ / an
Gros appareillages et prothèses auditives acceptées	200€ / an	300 € / an	400 € / an
Bonus fidélité *	+100 € / an	+100 € / an	+100 € / an

Les prestations Extentia Plus interviennent en complément des remboursements du régime obligatoire, de la complémentaire santé et dans la limite des frais engagés.

Délai de carence de 2 mois sur l'ensemble des prestations.

* Bonus annuel venant compléter les remboursements déjà prévus au contrat. Prend effet après 24 mois passés dans la gamme quelle que soit la garantie Extentia Plus souscrite

EXEMPLES DE REMBOURSEMENT

			Remboursement RO + complémentaire santé		Niveau 1		Niveau 2		Niveau 3	
	Prix payé ou tarif réglementé	Base de remb. de la sécurité sociale (BR)3	Niveau de couverture RO + RC	Remb RO+RC	Remb Extentia Plus	Reste à charge	Remb Extentia Plus	Reste à charge	Remb Extentia Plus	Reste à charge
Equipement hors 100% santé. Monture + verres simples Après 2 ans passés dans la garantie	339,00 €	0,15 €	RO+RC = 150€	150,00 €	**150,00 €**	39,00 €	**189,00 €**	0,00 €	**189,00 €**	0,00 €
Equipement hors 100% santé. Monture + verres progressifs Après 2 ans passés dans la garantie	601,00 €	0,15 €	RO+RC = 350 €	350,00 €	**150,00 €**	101,00 €	**200,00 €**	51,00 €	**250,00 €**	1,00 €
Lentilles acceptées adultes. Dépense annuelle Après 2 ans passés dans la garantie	350,00 €	78,96 €	RO+RC = 100% + 100 €	178,96 €	**150,00 €**	21,04 €	**171,04 €**	0,00 €	**171,04 €**	0,00 €
Chirurgie corrective de la myopie (un œil). Après 2 ans passés dans la garantie	850,00 €	0,00 €	RC = 300 € par an	300,00 €	**300,00 €**	250,00 €	**350,00 €**	200,00 €	**400,00 €**	150,00 €
Semelles orthopédiques	160,00 €	28,86 €	RO+RC = 100% + 70€ / an	98,86 €	**0,00 €**	61,14 €	**50,00 €**	11,14 €	**61,14 €**	0,00 €
Fauteuil roulant à propulsion manuelle (modèle Motus Hémi) Après 2 ans passés dans la garantie	1 550,00 €	603,65 €	RO+RC = 100% + 400€	1 003,65 €	**300,00 €**	246,35 €	**400,00 €**	146,35 €	**500,00 €**	46,35 €
Audioprothèse stéréophonique adulte Après 2 ans passés dans la garantie	1 476,00 €	240,00 €	RO+RC = 100% + 300€	540,00 €	**300,00 €**	636,00 €	**400,00 €**	536,00 €	**500,00 €**	436,00 €

RO = Régime Obligatoire RC = Régime Complémentaire BR = base de remboursement de la sécurité sociale. La BR est un tarif de « référence » fixé pour chaque acte, chaque produit, chaque dispositif médical.
Remb RO + RC = remboursements cumulé du régime obligatoire et du contrat complémentaire santé souscrit par l'adhérent. Montant donné à titre d'exemple. Les remboursements réels dépendent des garanties du contrat complémentaire santé souscrit et du niveau

Remb Extentia Plus = remboursement de la surcomplémentaire Extentia Plus venant en complément de ceux du régime obligatoire et du contrat complémentaire santé souscrit par l'adhérent
Reste à charge = montant restant à votre charge après remboursements 1/ du régime obligatoire, 2/ de votre contrat complémentaire santé et 3/ de votre surcomplémentaire Extentia Plus

Ce document présente des exemples de remboursements en euros par l'assurance maladie, par votre contrat complémentaire santé et par les 3 formules de notre surcomplémentaire Santé Extentia Plus. Les exemples ont été choisis parmi les cas les plus fréquents et selon des niveaux de couverture complémentaire santé moyens.
Ils ne correspondent pas forcément à vos besoins ou à votre situation mais, ils vous permettent de comprendre, choisir ou comparer les tableaux de garantie. Ils ne peuvent se substituer aux documents contractuels qui seuls engagent l'organisme de complémentaire santé.
Ils ont été construits sur la base des données communiquées par l'assurance maladie obligatoire et en s'appuyant sur le Glossaire de l'assurance complémentaire santé édicté par l'UNOCAM (https://unocam.fr/ressources/documents-a-telecharger/)

CNM Prévoyance Santé - Siège social : 93 A rue Oberkampf - 75553 PARIS CEDEX 11 - Tél. : 01 44 62 33 40 - Télécopie : 01 44 62 86 73 - Site internet : http://www.cnmsante.fr - e-mail : contact@cnmsante.fr - Métro 3 – Parmentier
Mutuelle régie par le livre II du code de la Mutualité, inscrite au Registre National des Mutuelles sous le N° 784492100 - Siret 784 492 100 000 44 - Code APE 6512 Z